



C R E S M A C

BULLETIN D'INFORMATION DU 11 au 31.03.2019

« INFORMER ET PREVENIR LES ACTES DE PIRATERIE, DE BRIGANDAGE ET AUTRES ACTES ILLICITES EN MER »

SITUATION HEBDOMADAIRE



- : Attaque
- : Activité illégale ou approche suspecte
- : Abordage /Tentative d'abordage
- : Vol/Tentative de vol
- : Déversement Illicite et Pollution
- : Zone de vigilance
- : Zone à risque

EVENEMENTS SIGNALES

- ❖ **ESPACE CEEAC** : RAS
- ❖ **AUTRES INFORMATIONS**

Il s'est déroulé du 15 au 22 mars 2019 dans l'espace CEEAC, l'exercice OBANGAME EXPRESS 2019 ; organisé avec l'appui des Etats-Unis d'Amérique. L'exercice Obangamé Express permet de développer l'interopérabilité entre les marines de différents États et d'entraîner les centres opérationnels et les unités navales à la résolution de cas réels en mer.

- ❖ **ESPACE CEDEAO**

TENTATIVE DE VOL

Le 19/03/2019 à 01h45 UTC au port de Dakar (SENEGAL) à la position 14°39, 9 9N-017°2550 E, un câblier a été abordé par deux suspects. Les deux individus après le déclenchement de l'alarme ont rapidement pris la fuite ; le navire et son équipage seraient en sécurité.

ATTAQUE

Le 20/03/2019 à 06h00 UTC au large de Calabar (NIGERIA) à la position 04°26N-008°21 E, un navire à passagers a été attaqué et abordé par une embarcation avec sept(07) hommes armés à bord. Deux membres d'équipage et 03 passagers ont été kidnappés, les biens de valeurs emportés et le navire a ensuite accosté au port de KITO au Cameroun.

ABORDAGE

LE 24.03.2019 0 24H35 UTC au mouillage de Lagos(NIGERIA) à la position 06°15N-003°12 E, un pétrolier a été abordé par des voleurs. Une grande quantité de gasoil a été volée et les assaillants ont été capturés par la patrouille.

Le 30.04.2019 à 21h40 UTC au mouillage à Douala (Cameroun) à la position 03°53N-009°30 E, un porte-conteneur a été abordé par un nombre inconnu d'hommes armés. Les assaillants ont enlevé le capitaine et trois membres d'équipage (03 Ukrainiens et 01 Philippin).

RESUME DES EVENEMENTS		
1	Abordage -Tentative d'abordage	02 incidents signalés
2	Attaque	01 incident signalé
3	Détournement	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	01 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	00 incident signalé

AVIS IMPORTANT

- Toute la zone frontrière entre le Nigéria, la Guinée-Equatoriale, Sao Tomé et Príncipe et le Cameroun reste une zone de vigilance.
- Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone à risque et au-delà jusqu'à la zone maritime Togolaise restent propices aux actes de pirateries et banditismes.
- Les zones de mouillage à l'intérieur de la zone à risque demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation des emails non officiels pouvant servir aux personnes malveillantes de collecter des informations aux Navires.

Adresses des emails suspects :

«port@health-station.org /coastguard.gog@gmail.com »

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact Aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

CRESMAC : sg.cresmac.ceeac@gmail.com, (+242) 222941496/ 05 5305980
info@cresmacpointnoire.org

CMC zone D : cmczoned.ceeac@yahoo.fr, (+237) 233 424 001/ 233 425 948
 COM Libreville : jlibreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46

COM Malabo : malabocom46@gmail.com, +240 22240763

Pointe-Noire: pointenoirecommarine@gmail.com, (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88

COM Côte d'Ivoire : moc.abidjan.ci@gmail.com, +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61

COM Douala : comarinedouala@yahoo.fr, +237 77 11 29 99/99 56 65 52

COM ANGOLA : angolamoc@gmail.com

RECOMMANDATIONS:

- ❖ Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, les navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- ❖ Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- ❖ La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque ou aux abords de cette zone car les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- ❖ A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- ❖ L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.